#### REPERTORIER

- 1 Opérations de guichets comptubilité
- Li Comptes de ellerreile
- III Ouverture et fonctionnement des comptes IV - Versement de pendeus et retraites
- var comptes devises
  V Change (maxim)

OBJET: Nouvelles modalités de troitement des opérations en devises et de change reasont.

REF : Circulations Nº 1.150 de 26.09.1983 Nº 1.374 de 16.16.1983 Nº 1.374 de 16.16.1983 Nº 1.475 de 16.16.1983 Nº 1.415 de 15.66.1983 Nº 1.415 de 15.66.1983 Nº 945 de 17.12.1989 Nº 945 de 17.12.1989

> - Note Braque d'Algéric <u>American</u> des circulaires

Nº 1875 do 28.06.1995 NºL672 do 85.09.1995 Nº2.677 do 30.10.1995

#### I - DUROSITIONS GENERALES

- 7. Les ouverlies dispositions en matière de gertiou des comptes devises émagagt de la Banque d'Algéries et diffusées par circulaires citées en marge redéficiesants ha modalités de versement et de ravait de télifor de banque timmgers (B.B.E.) optinis per les banques au contralisées N° 1150.
- 2. En rélece principalement de l'auport approvisionnement se dessine d'une part et des changements intervenes dans le procédure complable des represions de elamperonteit d'eutres part, les cientaines (672 et 1677 auns engalése et rempiantes par la présente. Les circulaires N° 194 et 942 relatives à le complabitanties des opérations de change manuel (processée et mútéres) sont par conséquent modifiées.

- 3. La présente circulaire a pour objet de fixer :
  - Les modalités pratiques de traisment des opérations de verentent et de sutrait de billets de bauque étrangers réflectués par les titulaires de comptes devisor en application de la rote B.A. № 1005 du 20.06 1995:
  - La nouvelle Comptabilisation des opérations de change manual;
  - Le versement des pousions et setraites en provedance des C.C.P. sur cossipses : devises;
  - Les retraits et paiement en dinar par le débit d'un compte devises;
  - Les opérations diverses.

## II - OPERATIONS BE VERSEMENT ET DE RETRACT DE BULLETS DE BANQUE ETRANGERS

#### Ouverture du compte Calore Devises " Soéciale" pour comptes deviste (119...183).

4. Pour ensonar les opérations de verscemns et refraits de billots de basque étrangers réalisées par les titulisées de comptes derises seine les nouvelles modulirés, les sèspes déviens interes détenir une caisses "devises" spécialement converte pour ex type d'opérations. La ligite des exisses devises à utiliser est confocue en namen II de la présente circulaire.

#### Onéradosa de Verseaunt

- 5: Los tilleta de basque átrangem verrés par los titulares de contritos dovintes son maintenus au niveau dos natges durant une semaios appuble période de réfirence ex servicos uniquement à saisfaire les domandes de retraits formaties par los détenteurs de compasa demans durant cette période. Cette caisse est distincte de celle réservée au telienceur des opérations de change masured.
- 6. Pour tou veramenente de billeta de banque étrangers libellés en la devise de transe de compté (exactiple veramenent 1.000,00 Franca Pranquis) fes siègne aurent à passeur les écritures comptables seiventes :

-Déhit Cause Devises 010, 004,103 FRF 1,000,00

- 7. Les sièges dorés de micro doivent, lors d'un vernement en devises, «filtetué dans lo même monanie que celle de tenne de compte, passer par l'écriture comptable 06 \*suisie en matres mouvements \* et utilisée le code vérsentent 330.
- 8. Toutefois , cette façon de procéder en proviscime et ce dans l'attente de reconoir inconsamment une conveille version générant le compac estiens d'orism (01...103 de facon automatique. Dès récept plus de cette version . Les rééges de le Banque devront passer par Footiser clientié 1947 et suijaver par le orde opérapion de versements 490°.
- Lorsqu'il s'agit de billets de basque étrangers libellés ou une devise autre que celle de tenue de compte, le montant à insertire su compte concerné sera détactainé par l'application de la formule suivant:

cours Achet contre dinary de la devise de versement

Cours Veute courte dinare de la devise de teque de compte

Le cours de change resportant de l'application de la formule ci-desses doit faire apparaitre quatre (64) civilière après la virgole, le ciaquèbre obliffe étant automptiquement fectu et ac pout à cot égant servir à un quelconque arroudi du quambene chiffre.

Exemple d'un versement de 3.000 USD sur un compte tanu en France Français ett cours du 17 Mars 1996 : Achat USD \$2.70 vente FRF £L.08

Cours de change à appliquer <u>52.70</u> = 4,7563

Les écritures comptables à passer dans ca cas sont :

#### En Doffurs U.S.

-Débit Caisse devises 010 302.103

USD 3.000

-Crédit situation de change 369.030.297

USD 3.000

## En France Français

-Débit Situation de change 369 000,497

FRF 14 268,90

-Crédit : Compte devise du chent

FRF 14.268.90

(3,000 # 4,7563 - 14,268,90 )

### En Dinas Alekeles

-Débit centre-valeur situation de change USD 359.302.940 (3.000 X 52,70 = 158.160,00)

DA 158,100.00

«Crédit Contre-valour situation de change FRF Nº369.004.948 DA 158.099.41 (14.268.90 X 11.08 ~ (58.099.41)

-Crédit Compte d'Ordre "Balance de change" N°.064.000.018 DA 0,59 (158,300,00-158,099,41 - 0,59)

#### Operations de Retraits

- 10. Los demandes de retraits de billets de banque étrangers formulées par les utulaures. de comptes devises sont satisfiates par l'exicause constatuée lors des opérations de Vetterbeut visées ci-dances
- II. Le montant à inscrire au Débit du compte devises du clieut est colui correspondent au retreit forsque les billets sont libellés dans le calmo devise que colle de senue du compte. ( assemble retrait de 2000 DM ).

-Débit Compte devises du client

DM 2000

-Credit Caises devines 010.005.103

DM 2000

- 12. Les sièges dotés de micro doivent , lars d'un retrait en devises éfficatió dans la monnaie de teaue de compte , passer par l'écriture comptable 06 "saine en autres mouvements \* et utiliser le code retrait 045 .
- Toutefois : cette facon de provider est provisoire et ce dest l'ettente de nouvoir incresumment une nouvelle version générant le compte outres devreus 010...163 de façon automatique. Dés réception de cette vérsion , les sièges de la Banque devront pagner per l'écriture clientèle "04" et utiliser le code retraits "040".
- 14. Loraque les demandes de retraits sont exprendes dans une devise autre que utile de tenue de comote. le montaut à inserire au Débit du compte pércetré sera déterminé sur la base d'un cours de change obtenu per l'application de la formule suivante :

Cours vente contre dinare de la devise retirée

Cours achat contre dinare de la devise de tenue du compte

15. Le cours de chauge ressortant de la formule o-dessus, dont faire apparaître quanté (64) chiffres après la virgule, le canquième chiffre étant automatquement exelu et ne pout à cet égard serva é un quelconque arroad du quatrième chiffre.

Exemple : Retrait de 3.000 USD sur un compte tenu en França Français court au 17 Mars 1996 vente USD 55.92 achet França Français 10.44

« las écritures comptables à payser dans et cas sont :

# En Dollara US

-Débit situation de change Nº 369 030.297 USD 3.000

-Crédit Caisse devises Nº 010.302.103 15SD 3 000

# En Franca Français

-Débit compte devises du chent FRF ±6.068,90

( 3,000 X 5,3563 · 16,568,99)

-Crédit sinuation de change N° 369,000 497 PRF 16,068,90

# En Dinnes Algériens

-Déhit contre-valeur simature de change en FRE N° 359.004.940 DA. 167.759.31

(16-068.90 X 10.44 167.759.31)

-Débit Compte d'Ordre "Balance do change"N° 064.000.018 DA 0.69

(167.760,00 - 167.759,31 = 0,69)

-Crédit Contre-valeur situation de changé en USD N° 369 302.940 DA 167 760 00

(3 000 X 55.92 ~ 167.760.00).

Pour or type d'opérations (arbitage) le compte du circut est débité avec le soda 552 et crédité par le code 551. Les modalités de créditon de cas mouveaux codes opérations out consenue en ausgrou. Il de la présente

17. La listo des comptes "génation de charge" à utilism par les sièges est exprise en annere IV de la précente circulaire. Il est précisé en outre, que ces comptes sont noutrainers en fin de chaque extractes par le Direction de la Comptabilité.

Les sièges de la Banque voudront bien noter que les opérations d'arbitrage ne personé Eur permises s'il est constaté que celles-ce sont réalisées à des fins spéculairem ( lottre ciscalaire N° El. 174 du 15.07.1993 )

18. Les sièges et Organisateux de la bempie sont informérs, qu'il ne peuvent au ausan cas conserver l'escourse ne devises constituée par les versements efficientés par les ciératifés au delà de la période de référence. Il est outendu per période de référence, la période éléculant du Dinamiche au Jenui; inclus de chaque sessaigne.

# Modulitie d'approvisionnement en de couverjure des besoign réablade

19. Lora de la clôtture de compte monade et matières et forsque le montant des unementes officielles par les détendents de comptex devises s'avière lumifinant pour couvrir les returnis desauxdes par le faciellés, les sidiges provent compléers leur beacin en procédant à des approvisionnements suprès de le vaisse centrale ou de la caixan régionale.

An aiveau de la calme centrale, de la calma régionale ou principale :

# Approvisionnement de la caisse devise 910...103

20. Cotta opération est effectuée suprès de la Basque d'Algérie sur le compte deviant d'appriibles tenu au miveau du siège de la Basque d'Algérie et doct le compte reflet apt tenu par la D.T.O.B., così se traduit par les éstruces comptables suivantes;

- Dabit corses dereses 010 103
- Crédit Balacu-sièges 500 à destination de la D.T.Q.E.

-Debut liaison-sièges 500 à destination de siège demandeur

- Crédit casse devises 010...103

An niveau du siège à réséption des fonds

Débit caisse devises 010...103 Crédit finison-sièges 500 (pour débouclement )

 Au niversu de la D.T.O.B. à réception de l'avis l'aisop-sièges de la Calem Centrale, Régionale qui Principale.

- Débit : Listeon-Sièges (910 (pour débouclement)

- Crédit : Compte C D.D. 040

21. Toutefois , dans l'ariente de la réception des Fonds de la caisse contrale deviate ou de la caisse régionale B.A., les sièges pouvent utiliser, pour convert les retraits demandés par la olientèle , leur propte encaisse provenant des opérations de change manuel, Toutefois de montant de fencaisse syant servi au financement de ces constations deven the reconstitute.

Exemple d'un approvisionnement de la caisse devises à partir de la caisse change. manuel en attendant la reception de fonds.

Utilisation de l'encaisse change manuel

Débit caisse devises 010...103 Crédit quisse change manuel 010., 021

Hibelle 'transfert inter-caisse

récaption des tonds de la caisse centrale , principale ou régionale

Débit caisse change manuel 010...021

Cridit caisse devises

"libellé restitution des fonds sangruntés de la esisse change manuel".

22. B est entendu que la caisse change manuel peut , elle aussi être approvisionnée à partir de la caisse devises et cette dernière reconstituée , par le transfert outre les deux cuivaes de la somme emprunice.

23. Les billets de Bauque étrangers verses par les citulaires de comptes devisée pont maintenuts par les sièges aux fins de constitution d'une encaisse destinée exclusivement à satisfiare les demandes de cetraits de détenteurs de contotas

24. Les opérations de versaments et de minuits de hillers de Banque étrangant effectuées par la cisentéle durant la période de référence aons globalement reportées par les sièges que létant approprié joint en annexe V.

Cet ével doit reflieter la situation craces des caisans devises et être déposé par les aitans à l'étide d'un estis lisians-sièges par socrasies et être soccesspiqué de férait réceptionaise! des consus-seupres de les consus-seupres devices, de la ceisse régionale qui out la charge de les déposes à le Besque d'Aligérie au plus tred la sociales régionale qui out la charge de les déposes à le Besque d'Aligérie au plus tred la sociales néglounel peut celle au titre de laqualle în cert été réablis. Les états visées cideaux, doivent être étaties par les sièges en dout (02) estraplaires dont le premier un outresse aux eu cel sovieurs à la caisse contrait devisée ou à le restate ségmente au plus tant la sociales qui out celle de référence. Le deutième entemplaire doit être concerné par les sièges courses prices jurisfication.

# Vogreguest de l'excédent de la calmo devises 010,..163

- o An nivem de l'agence
  - Débit liarron-giègee 500 à destination de la caisse contrale , de le caisse chrismale , de principale
  - -Crédit cuises devises 010 ... 103
- e qui girega da la cueste cantrale , de la caisse régionale co principale

#### A reception des Possie

- Débit saisse devises 010...103
- Crédit Balace-sièges 300 ( pour débouolement )
- · Versement à la Banque d'Algérie
  - Debit fielgen nièges 500 à destination de la D.T.O.E.
  - Crédit cause devises 010,...103
- Au niveau de la D.T.O.B. à moustion de l'avis ficitors ejègés
   Débit comptes devices disponibles 040
  - Cristit (jaisen-pièges 500 ( pour débousieures! )

# III - NOUVELLE COMPTABILISATION DES OPERATIONS DE CHANGE MANUEL

# Clarere du compte monavies et papieres « 921 »

25. Les sièges de la baque doivent côturer lors coupte monaises et masteres l'bollé en dinars Algériens. Il set entrouiu que ce cusepte ne duit présenter , é la date de côture , aucme différence carre la position agence, les disposibilités devises se neisse et celle de la Direction de la Comptabilité. Pout anomalie deit être localisée et apurée avant la côture du compte en question.

La clòture de ce compte exige la passation des écoluses comptables suivantes :

· An niveau de l'agence (en dinars Algeriens )

-Débit Baison-sièges \$10° à destination de la caisse centrale, de la caisse principale ou régionale libelé ciditure du compte montaires et matières 021°.
Crédit combte monagaise su matières 021.

Au airveau de la caisse contrale , de la coisse principale ou régionale

A reception de laves limitant-sièges.

- -Débri compte monnaies et matières 021,
- Crédit linison-sièges \$10
- cossion ( vonte de billets de Bonque ) à la Banque d'Algèrie
- Débit Banque d'Algèrie (114
- Credit montaies et mationes (22)

26. Les agences traitant directement avec la Banque d'Algérie procéderont à la ciôture du compte monquies et matières contant expliqué dans le point qué ci-dessus.

# Ogverture du compte « enlese devises chapte marmel 010,...,021 »

27 le compte ceisse devises 'change manuel' sonstronne accusivement en devises, est affecté pour les opérations d'achets et tentes de devises ( change manuel ), conformément aux dispositions en vigueur. La inté des caisses devises "change manuel est reprèse na annoce I de la présente circulaire.

- Opération d'uchat de hillets de Banque étrangers à la cliemèle Exemple : achat de 1.000,00 Francs Français eu cours du 17/03/1996 achat 10,44.
  - 1-En devises

-Débit caises devines Nº (110004021 PKF 1.000,00

- Crédit compte de situation de change 369 000497 FRF 1900,00
  - 2 en dinara Algériens :
- Débit contre-valour situation de change 369.004.940 DA 10.440,00
- Crédit caisse dinars 001 DA 10.440.00

Pour les ventes en devises à la clientèle, les mêmes comptes sont à utiliser, resis en sons inverse

Réévaluation mensuelle du compte caisse devises "chance manuel"

28. Le solde du compte caisse devises "change mauni" fint fobjet d'una réévaluation , le demiser jour coerable de chaque mois , au demiser court vendeur du mois considéré, cor afin de déterminer le résulter de change (circolaire N° 348 du 04/03/1972 , note DP.O. N° 120/175.468 du 14/07/1993).

Dense le cas de l'acemple précédent, les 1000,00 Frances Français serveit pérvédètes su cours de veste du 31 Mars 1996 à 11,07 soil pour DA 11,070,00. L'écrisers comptable à acestr (ex distant surjacement) est la suivante :

- Débit contre-valeur satuation de change 369,004,940 DA 630,00
- Crédit balance de change 064,000 018 DA 630,00
  - (13.070.00 10.440.00 630.00).
- Consign à la Banque d'Alastrie de l'excédent d'encaisse devises provental de la caisse change manuel (Excercle en France Franceis).
- · versement effectué auprès d'un siège de la Banque d'Algérie
  - a En devises an niveau do siège
  - Débit compte de situation de change N° 369.000.497
  - Crédit caisse change manuel N° 010.004.021

- En dinars Algéricus au niveau du siège
- Débit compte banque d'Algèrie Nº (III)
- -Crédit contre-valeur situation de change N° 369.004.940
- versement effectué auprès de la caisse centrale de la caisse régionale ou principale.
  - a- En devises zu nivezu du siège
    - débit lisison -sièges Nº 500
    - crédit caisse devises change manuel N° 010.004 021
  - b En devises au niveau de la misse contrale , de la carac régionale ou principale.
    - débit caisse devises " change manuel " N° 010.004.02).
    - crédit finison -sièges N° 500 reçu de l'agence.
  - <u>Autoroxistoanement en billers</u> de Bassuse pour les besoins de la carese chance temped
  - · Approvincement effectué emprés d'un siège de la banque d'Algérie
    - a en devises au niveau du siège
      - dobit caisse change manuel 010.004.021
    - crédit campte de situation de change N° 369.000.497
    - b En dinars Algériens au néveau du siège
    - débit contre-valeur situation de change N° 369.004.940
       crédit compte Banque d'Algérie N° (0)4
  - Aconovinuement effectat auprés de la sajete centrale de la caluse régionale ou principale.
    - a En devises su niveau de la caises contrale , régionale ou principale.
    - débit lissison-nièges № 500 à destination de l'agence
    - crédit caixse devises change manuel 010,004,021.

b - on devises au niveau du siège

- débit causso devises change manuel № 010,004.021
- prodit juison-sièges Nº 500
- 29. Après alimentation de leur caisse change manuel, les sièges de la Banque conservent us montant es devises afin de répondre aux besons, de change de feur clientéle, ou de leur propre toffisation. Ce montant devra sespecter les plafonds d'encaisse devrises attribués à chaque siège.

# VERSEMENT DES PENSIONS ET RÉTRAITES EN PROVENANCE DES C.C.P. SUR COMPTES DEVISES.

- 30. Le ascribent en devises à porter aux crédits des comptes detiens os déterminé per application de monant en desars offsetivament vent à ac cours vente de la devise de teans de compte reasontant de la cottanon devises en compte de la Bauque d'Algère, en vigueur le jour de l'exécution des optentions, (Circolaire n° 1.637 de 05.01.1995).
- Les écritures comptables à passer sont dans le cas ou le compte devises est teau en France Frances :
  - Au niveau de l'agence et au moment de l'opération

#### En Others

- -Débit Caisse Denars (#1)
- -Crédit Contre-valeur simution de change 369.004.940

#### En Devines :

- -Débit Situation de change sur opérations en FRF 369,000.497 -Crédit Compte du client 201
- Au niveau de l'agence chaque fin de semante ( en devises)
- -Débit Liaison-Sièges 500 à destination de la D.T.O.E. (CT 1159) -Cradit Compts d'Ordre 064.000.431 "Versements reçus des C.C.P. pow comptes devises"

 Au aiveau de la D.T.O.E. à réception de l'avis liaison-sièges duvises de l'agence

-Débit Compte devise disponible 040 -Crédit Linisce-Sières 500 pour débouclement.

- An niveau de la D.F.T., à récention de l'avis de la Banque d'Algérie
- Debit Lieison-sièges DA vers l'agence consermée 510 (CT 1130)
- Crédit Banque d'Algérie 004
- Au aiveau de l'ageace à réception de l'avis haixon-sièges de la D.F.T.

#### En Charge:

- Débit contre-vejour symption de change 369.004.940
- Crédit Liaison-Sièges ( 510 pour débouclement).

#### En Devises:

- -Débri Compte d'Ordre 064.000.431 "Versements reçus des C.C.P. pour comptes devises".
  - Cradit situation de change en France Français 369,000,497
- 32. Le numéro de rubrique du compte d'ordre (064) en devises, à utiliser pour et type d'opération est le 31 précédé du code de la devise de teute de compte. Toutafors , le codification computable des comptes devises étent sur casq positions , il est nécessaire de compléter par un zèro non significant à gauche. Exemple (en Prense Prunpris ):

Codification comptable satisfic sur more 064 00431 D64 006 J31

# V - RETRAITS ET PAIRMENTS EN DINARS PAR LE DEBIT D'UN COMPTE. DEVISES:

33. Les clients de la banque détenteurs du compte devises prevent, pour leur besoin de trécoverie, effectuer des retraits d'expéces en dioux Algérican ou crédier les conspic diases, per la débit d'un compte doises, Le montant et devises devoet être débité de leur compte, públicat en appliquent su montant diners du setrait, le course le collecte ou carrelle le leur de l'ordération.

34. Pour les besoins de l'exemple , le client effectue un retrait d'espèces en dinarz. Algériens par le débit d'un compte devises tenu en france français.

Les écritures comprables à passer sont dans ce cas :

# Au niveau de l'agunce

#### En devises .

- · Débit compte devises du client
- Crédit Compte de situation de change 369.000,497
- Débit C/Ordre "Rotraits et Parements en Dinars" 064.000-429
   Crédit L/Sièges 500 à destantijon de la (D.T.O.E. (CT 1158).

Le compte d'ordre, en davises duit être actomié simultanément à l'opération de détait

# du compte devises du client. En Dinars Algériens:

- Débit Contre-valous de situation de change 369.004.940
- · Crédit Cause duans 001
  - Au niveau de la D.T.O.E. à réception de l'avis finison-sérres Devises de l'agence
- Débit compte L'Sièges devises 500
- Crédit Comptes Devises Disposibles 040
  - An pivesan de la D.F.T. à réception de l'avis de la Banque d'Algèria
  - Débit Banque d'Algérie 004
  - · Crédit Litaison-sièges DA 510 vers l'agence concernée (CT 1129)
  - Au niveau de l'agence à récession de l'arts Baison-gières de la D.F.T.

# En Dinus Alainina

- Débrt Lieison-Sièges Danns \$10 (débouolement du CT 1129)
- Crédit Contre-valour situation de change 369.064.940

#### En Davises:

- Débit situation de change 369.000.497
- Credit C/Ordre "Retraits at Paraments on DA" 064.000.429.

L'écriture en devises doit être comptabilisée , le même jour que le débouckement du lissison-sièges dimers reçsi de la DF. $\mathcal V$ 

35. Le manéro de rabrique du compte d'ortre (664) co devisee , à militar pour ou ype d'opération est le 29 précédé du code de la devise de tompte d'optimis le codification comptable des comptes d'evises étant sur tinq positions . Il set Adestosire de completer par un zêro non agnificosif à gaucho : exemple (en dollare Américaire).

Codification comptable

064.30229

santie sur miero 064 030,229

36. Compte tenu de la non. décession, par les guichets de le Banque, de montraier d'insignative étrangère. Fafficatation des soldes minimes créditeues et les obligame de comptes devises doivent intervenir en dissar Algériess. Las achémas comptables sont identifiques à ceux des opérations de retraits et pasements en dissars per le débit d'un compte devises.

# VI - OPERATIONS DIVERSES:

# Operations d'arbitrage sur vironne

37. Lors de la réception d'un virciment su devisent dans une entre monaire que celle de pour les veraments affectués d'un client. I l'agence doit appliquer la même formule que pour les veraments affectués ou une autre monaire que celle de heure de cemptir. De même que pour les virciments duis dans une autre monaire, le formule est identifique pour les récatus effectués dans une autre monaire, le formule est identifique pour lors creatus effectués dans une autre monaire que dele de texus de compte.

38. Toutefors , les cours de conversions à vidiner pour les opérations sitées si-demets , sons ceux ressortants de la cotation "daviase un compte " (change tiré) de la Bampe d'Algérie, en vigueur le jour de l'exécution de l'opération.

Dans le cas ou le titulaire d'un compto ouvert en Esance Français, ort bénéficiaire d'un virement libellé no dollars US, les sièges doivent passer les écritures miramites :

## En dollars U.S.

-débit liaison-sièges 500 (pour débouclement) -crédit sétution de change 369.030 297

## En Franca Français,

Débit situation de change 369,000,497 Crédit compte du client 201,356.

## En Dinars Algénens

-Débit contre-valour satuation de change en Dollars 369.302.940 -Crédit contre-valour situation de change en ERF 369.004.940 -Débit ou crédit } balance de change 064.000.018

Le montant à comprahiliser au compte balance de change 064,000.018 est isau de la différence entre les montants des comptes 369.302,940 et 369.004,940.

# Remarques Importantes

39. Les tituleures de compte CEDAC, peuvent procéder à des retruits de billets de banque étrangers, en vue de leur exportation matériellement, par le débit de leur compte dinars. Dans ce ces les sièges de la bunque doivent passev les écritures autrentées: (example retrait en Livres Sterling).

## En dinars Algériens

- Débit compte C.E.D.A.C. du chent
- crédit contre valeur situation de change 369 012.940
- En devises
- · débit situation de change en Livres Stetling 369.001 297
- crédit ouisse change manuel 010,012,021

40 Les Comptes de contre-valeur en cluners set opérations en deviser , cont des comptes synétriques aux comptes situation de change. Els enregistrent, les opérations en acomaine mationale (Dinare Algébreis ) associées à des opérations en devises. La numéro de compte général est le 369, le numéro de réprisque est composé du code de la devise de la transaction d'atribiages sussit du chiffre 940.

Exemple pour une opération d'arbitrage entre les Francs Suisses et les Deutsbruaries, nous utiliseront en DA les comptes stilvents :

- Contre-valous cituation de change sur opérations en D.M. 369.005.940
- Contre-valeur aduation de change sur opurations en FRS 369.011.940
- 41. Les sièges de la Banque doivent willer à ce que le compte caissa devises no se solde plus le soir, et de contrairentent aux auceunes Jispositions et que les comptes d'ordre en instance D.T.O.E. ne soient plus utilisés.

Par ailleurs : il est impératif que l'ensemble des sièges procèdent à l'appurement des soldes existants dans ces rubriques dès la parution de la présente circulaite.

Ces nouvelles dispositions permettrout d'ores et deju de supprimet l'utilisation des comptes suivants :

## En Dissars Algérians:

- 021 Monases et matières
- 064,000 027 of ordre "Utilisation and comptes devises disponibles".
- 064,000.028 c/ordre "Univertica sur comples monutaes et metières",
- 064,000.029 ciordre "Avances en diners pour comptes devises",
   064,000,031 condre "Vircanents requis des C.C.P. pour comptes devises".

#### En Devises:

Il est fait obligation aux sièges, d'apurer les soldes existants à ce jour deuts les comples d'andre en unstance DTOLE, et ce dans les plus breis délais.

- 42 Les saèges doités de micro devront dans tours journées compatibles devises (ET 28), joindre l'état récapinslatif des comptes vaisses devises à savoir caisse devises et caisse change manuel, étable par devises, représant l'ensemble des opérations et curs de l'estaits effectuées dans la journée en question, le solde provenant, de la différence enur le total début et rédir deurs être conforme à l'existant en espèces.
- 43. Les sièges non informatisée doivent joindre à leur journée comptable devises (ET 28), deux (02) journaux monnaires et matières modèle CA 122, saule la partie 1 "Mouvements on devises étrangéres "doit être renseignes.

Les monteuts insortis dans le partie droite (soldes jour) doivent coerespondre aux espèces des comptes exisses change manuel et change devises. Le partie 2 en filmera Algérieus se doit plus être tenseignée.

- 44. Les sièges de la hanque dévient noter que les imprimés modéle CA 11 et CA 12, ne doivent plus être comprabilés, mais que l'original doit être semis aux clients comme pièce restricture de la transaction.
- 45. La liste des agences du réseau implantées sur les places où la Banque d'Algérie y out représentées, qui doncei accomplir les formalifés de retraits et de versements pour teur compte et pour cetu des agences antachées, auprès de l'institut d'émission, est contenue de aumanue VIII et VIII de le missante circulaire.
- Les mantions d'annulution et de modification doivent être portées respectivement our les circulaires citées en marge.
- 47. Les dispositions de la présente circulaire prenient effet à partir du 01 juillet 1996.



# ANNEXE F DE LA CIRCULAIRE RO

# LISTE DES COMPTES "CAISSE"

CODE ET LIBELLE DES MONNAIES	COMPLES CAISSE DEVISE
BOIL BHILLING AUTRICHIEN BOIL FRANC BELGE BOS COULDONNE DANOISE BOS FRANC BEANCHE BOS FRANCHES BOS DESTRIE MARK BOS COLEDONNE NORVEGIENNE BOS COLEDONNE NORVEGIENNE BIS FORMER BIS FRANC SUSSEE BOS DELLAR CANADIEN BOS DOLLAR CANADIEN BOS DOLLAR US SEE BILL RECUIDER	#18.001.629 #18.002.621 098.602.421 098.602.421 098.004.621 018.0067.021 010.007.021 #10.008.421 010.010.023 #10.012.621 010.012.621 010.012.621 010.012.621 010.012.621

Armexe I	l de	la circulaire r	u <b>d</b>	

# LISTE DES COMPTES CAISSE A OUVRIR EN DEVISES

1		
CODE ET LIBELLE DES MONNAIES	. 1	DEVISES
	i.	
001 SHILLING AUTRICHIEN		010,001,103
002 FRANC BELGE		010.002 103
003 COURCINE DANCISE		010.003.103
004 FRANC FRANCAIS	i	010.004 103
005 DEUTSH MARK	1	010 005 103
005 LIRE ITALIENNE		010 005 103
997 FLORIN HOLLANDAIS		010 007 103
1000 COURDING NORVEGIENNE		010 000 :03
010 COUPONNE SUEDDISE		010.016.103
011 FRANC SUISSE		010-011 103
DIQ SIVER STEELING		010/012/103
050 PESETAS	i	916 050 103
301 DOLLAR CANADIEN	İ	010 301 103
302 DOLLAR U.S		018 302 183
566 RIAL SECUDIEN		010 586 103
701 YEN JAPONAIS		016 701,103

# Ouverture ser micro des nouvelles subriques

# V <u>Déclaration d'una rabrique</u> :

Tapez 07 fonction de service du manu généra.

02 MAJ tables

Puis 10 categories prises en charge

Introdujf e fundi. 4 de la rubi iqua 41 confirmez par F 13

# E <u>Ouverture des comples en plan comptable</u> :

Les complès disuses étant numérolés sur omit positions il est nécessaire de complète. Jes un zéro non agnificatif à gauche

Codification combiable 899,004,97 399,302,97

369.000 497 369.000 497 369.030 297

Pour toules devises la saisie est objigatoire

# Altention:

Les rebriques du plan comprable devise ne sont pas shrodulles dans le Bohier Elles dolvent être incorporées en againce par le biais de la finise é jour de le table, comme suif.

Q<sup>7</sup> Fonction de service du menu général

02 MAJ de table

pois 05 Plan Comptable

\$1 Création d'une ruonque

# Armexe IV de la circulaire nº\_\_\_\_\_code ......

Liste des comptes de situation de change à utiliser pour les opérations d'arbitrage sur devises ;

DES MONNAIES	COMPTES DE SITUATION DE CHANGE
001 SHILLING AUTRICHIEN	369 000 197
002 FRANC BELGE	359 000.297
903 COURONNE DANOISE	389.000 397
004 FRANC FRANCAIS	369,000 497
005 DEUTSH MARK	389.000.697
005 URE ITALIENNE	369.000.697
007 FLORIN HOLLANDAIS	369.000.797
008 COURONNE NORVEGIENNE	369.000 897
910 COURONNE SUECCISE	369,001,097
OH FRANC SUISSE	369.001 197
012 LIVIRE STERLING	359.001.297
050 PESETAS	369,005 097
301 DOLLARS CANADIEN	369.030.197
302 DOLLARS U.S.	369.030.797
566 RIAL SECUDIEN	389.058.697
701 YEN JAPONAIS	369 070.197

STEATION DES VERSEMENTS ET RETRAITS DE BILLETS DE BANQUE EFRANGERS REALISES PAR LES DET ENTEURS DE COMPTES DEVISES DURANT LA SEMAINE DU

# YERSEMENTS

;

EFFETTES	N VISSES	A) Controvers p	one 10 = 021 6321	क्ष्म क् <u>रिक्स क</u> ा उ	mails likelyes on	
<u></u>	<b></b>	USD.	I PRF	I DEM	т.	
,	מאט				T	<del>†</del> -
1 1	FEF		l	i	1	1
[	DZM	1		Ī	i	ĺ
	th_		!	1	Ī	1
i			1	ľ		ŀ
				1		ı
<u> </u>	TOTAUX: 12:			ļ — — — — —		<del> </del>

# RETRAITS

EIRAIIS EFECTUS	LEANSEZ		ALCO DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF	That develope & to che	tak liber on	
	┿	USC _	FRE	DEM I	m.	
	ust			] ]	7	
	PREF	1	- (	1 1		
	Ø8№		ł			
	m.	ŧ		1 1		
	ļ-		1	! !		
			ſ	]	- 1	
-	TOTAUX (B)		1	<del> </del>	<del></del> ∔	
CENTRAL AND STATE	• [:	1	F -	<del>[</del> →————————————————————————————————————	<del>- 4</del>	

N.E. (?) Les excetants poutais (?) ou migratis (») rémitant de cette différence ament droque lais au crédit ou délait selon le ces, des droppes derrians concernés des III. Lis suprés de la Barque d'Alphie.

# 

DEVISER	Mouveus	ékti di :	Différence à veiser on à rathrer de te B.		
	VERSEMENTS	RETRALTS	A YERSER	A RETREE	
TI20					
PRF	-	1	!		
DEN		İ	-	1	
_	i		ļ	f	
	ľ	J	1		
	I	F	1		

# ANNEXE VII DE LA CIRCULAIRE N'

DU\_\_\_\_

# Lista des agentes eccumplissant les torquetés pour leur arrive compin :

### TISSEMBILT 277

### RENGHELA 323

### TIPAZA 438

### BOUIRA 460

### TIPAZA 450

### TIPA

# 

Agences faisent office de ca	ifsac	Ágences rattachées	
régionale ou principale			
Oum-el Bouaghi	842	A(n -el Beida	321
, ide	671		
Mostagemem	878	Mostaganem	671
Mascere	920	Tighenri	e77
Turet		Tieret S.N V I.	548
Baine		Barika	340
Bestun		Biskre	337
Ain Defa	258	khemis Milans	278
Reizane	869	Oued Rhiou	276
<b>G</b> u <del>eli</del> ma	816	Qued Zénati	498
Skillarie		Coto	437
Sauk -Ahras		Outriza	484
Laghoual		Alku	207
Mecharia		Am -Sefra	727
اواليتاباء ا		Bén-Saf	525
Diewa		Am Oussera	653
Boumerciés		Delvs	842
Koléa		Hadbut	430
		Cherchet	427
Klédés	851	Berrouaghia .	549
	i	Gerrouachia	857
Adrer		Timmlmour	251
<del></del>		Apulet	413
Cinerdalia:		Guerrard	295
<del></del>	1	Metilis	296,
Tebessa		Tebessa	483
Ech Chiel		Bir el Ater Ech Chief	486 260
CON CUM		tenes	279
Mass		Bou Saada	701
		AIA -EI Meh	707
_		5kf-A)ssa	708
Annaba	811	Ferrovial .	BÍĎ
	- 1	El Kala	8t2
<del></del>		Annaba	813
Bechar	412	Béni-Ound	410
		Dietodate	414

Blide	442	Boufarik	430
[		El-Affroun	437
L		Bisda	445
Tel-Ouzou	581	Boghni	577
	•••	Ouadhias	582
		Tizi-Cuzou	583
L		Draw ben khadda	584
Outingle	946	Touggour	941
		Octargia	943
İ		Djamet	945
<del></del>		Hasai-Measaoud	947
Sett	704	Ain -Kébira	702
İ		Sélif	703
		El-Eulma	708
L		Satif	711 565
8éjata	356	ELKseur	565
1		Tazmat	586
		Ihaddadene	586 587 588
ļ.		Béjela	588
Constantine		l Aokas	59B
Constantine	645	Pyramide	632
		El-Khroub	835
		Alia Smara Hamma Bouziana	848
1		Files	
Tiemen		Maghnis	850
11E:K=1	512	Abou Tachtine	514
		Tiemres	526 527 529 530
		Nedrorse	620
		Remohi	520
		Henneya	531
Oran	951	Orati C	
****	90,	Onen	059
		Arzen	954
		Misserghine	953 954 955 955 967 968 960 962
1		Oran E	957
		Oran Pleteau	958
		Oran	960
İ	1	Es-Senia	982
		Oued Tielat	963 965
		Es-Senia	985
<u> </u>		Opilladı	966

	28	
Calsse centrale D. Mouved	178 Distouche (Acurad Agence B Agence D Agence E Agence G Agence N Balandjel Risch El Felh Ben MT-Fidi Aghe	501 807 609 810 611 614 615 617 623 628
Carreso centralle cievinas	162 Siaouati Garyana Libertá Agence G Dar El Beldo El - Harrach El - Harrach El - Harrach El - Harrach El - Harrach Ain Bersen Boutzerágab Ain Bérsen Boutzerágab Ain Bérsen Boutzerágab Ain Bérsen Routae Borný el Krifan Routae Borný el Krifan Routae Rognate Ain Taya El-Hemiz	340 558 505 505 505 505 505 505 505 505 50

## Remaignez les zones .

Nº Rubrique

Elbetté -Petage:

Nº Sour/Rub.

Liberté S. Rub. <Retour>

D A ou autres N

Confirmez par F 13

# introduction d'un code opération :

Tapaz 07 du menu général puis 11 ou 14 "Infervention téléphonique"

# Apres & READY tapez :

RUN "MICRO : & Relours

# Benneignez les zones sulvantes

Code opération -Arbitrage CT Client < Retours

Sone (O/C) : Piece : ŏ Affichaga dade de valeur 1

None jour/date operation: I = Retour>
Exemination (0/1): 0
Commission fine ou non: 0

Mortere ou pour enlage commission 0 < Relour>
Indice compté à générer ! < Nélour>
2 < Rélour> 3 < Rélour> 4 < Rélour> ! < little://>

Procédez de la mêma façon pour préer la coste noération 550 achitrana OT cillant

Confirmez pay touche F 13 . Confirmez per F 13 et failes CTAL + 8

Pour les autres sous rubriques actionnez le point 2 Rejout d'une aous rubrique puis. tapata la nubrique 369 pour pouvou introduire la devinerre sous rubrique et le reste.